



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
LIMITÉE

E/CN.4/2001/L.104
24 avril 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-septième session
Point 18 de l'ordre du jour

FONCTIONNEMENT EFFICACE DES MÉCANISMES DE PROTECTION
DES DROITS DE L'HOMME

Cuba : amendements au projet de résolution E/CN.4/2001/L.91

1. Ajouter après le neuvième alinéa du préambule un nouvel alinéa se lisant comme suit :

Rappelant en outre sa propre résolution S-5/1 du 19 octobre 2000,
2. Ajouter après l'actuel dixième alinéa du préambule un nouvel alinéa se lisant comme suit :

Profondément préoccupée par l'attention insuffisante dont font actuellement l'objet les rapports des mécanismes spéciaux durant ses sessions, et convaincue que ses débats sur ces rapports devraient être plus interactifs qu'ils ne le sont actuellement,
3. Ajouter après l'actuel paragraphe 3 un nouveau paragraphe se lisant comme suit :

Regrette vivement que, pour diverses raisons, aucun des titulaires de mandat au titre des procédures thématiques spéciales qui ont été priés par sa résolution S-5/1 d'effectuer des missions dans les territoires palestiniens occupés n'ait satisfait à cette demande;

4. Ajouter l'alinéa c) ci-après à l'actuel paragraphe 10 :

D'établir la liste des candidats qualifiés pour exercer des mandats dans le réseau de procédures thématiques spéciales de la Commission mentionnée au paragraphe 6 du rapport du Groupe de travail sur le renforcement de l'efficacité des mécanismes de la Commission des droits de l'homme (E/CN.4/2000/112) et de lui présenter cette liste à sa cinquante-huitième session;

5. Remplacer les mots "cinquante-neuvième" par les mots "cinquante-huitième" dans l'actuel paragraphe 12.

6. Ajouter après l'actuel paragraphe 12 un nouveau paragraphe ainsi rédigé :

13. *Décide* d'entreprendre à sa cinquante-neuvième session une étude approfondie et objective de tous les mandats existant dans son réseau de procédures thématiques spéciales, conformément aux dispositions du paragraphe 13 du rapport du Groupe de travail intersessions.
